

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Vice-rectorat chargé des Relations Extérieures, de la Coopération, de
l'Animation et de la Communication et des Manifestations Scientifiques

REF : 211 / VRELEX / 2018

Tizi-Ouzou, le 30/05/2018

Objet : Stage de perfectionnement à l'étranger au profit du personnel administratif et technique (ATS) attaché aux services centraux de l'UMMTO

Nous invitons le personnel ATS titulaire d'un diplôme universitaire au moins (Décret n° 14-196 du 06/07/2014 portant organisation et gestion de programme de formation à l'étranger) de déposer leurs dossiers de candidature pour un stage de perfectionnement à l'étranger auprès du Vice-rectorat chargé des Relations Extérieures, de la Coopération, de l'Animation et de Communication et des Manifestations Scientifiques.

Dossier à fournir :

- Une demande manuscrite signée par le responsable hiérarchique ;
- Présenter un plan de travail visé par les services compétents de l'administration centrale définissant les objectifs, la méthodologie et les impacts attendus ;
- Préciser l'organisme d'accueil, la durée du séjour de stage et la période de son déroulement ;
- Remplir la fiche descriptive téléchargeable sur le site de l'UMMTO.

A l'issue du stage, le bénéficiaire doit fournir les pièces suivantes :

- Un rapport de stage visé par l'organisme d'accueil comprenant :
 - les objectifs du stage ;
 - le lieu, la période et la durée du stage ;
 - les personnes rencontrées.
- Un ordre de mission (décision de stage) visé par la police des frontières (PAF).

NB : - le délai pour le dépôt du dossier de candidature ne dépasse pas un mois à partir du 01/06/2018.

- La liste des universités conventionnées avec l'UMMTO est disponible sur le site de l'université.



Le Vice-Recteur

نائب رئيس الجامعة المكلف بالعمليات الخارجية والتعاون العلمي
السيد: مخلوف ملاك